

Image not found or type unknown



## Droit pour les mineur placé en foyer

Par **bebinou**, le **23/06/2014** à **18:19**

Bonjour voila je vais vous exposer mon probleme je vais avoir 18 ans mon copain en a 16 et sa ne va vraiment pas dans sa famille et je ne peux rien faire parceque sa famille ne m'accepte pas son pere a decidé de le mettre en foyer mais on ne sais pas ou il va se retrouver sa peut etre n'importe et sa mere etant en invalidité elle ne peux rien dire alors je voulais savoir quesque je pourrais faire pour empecher ? Quel son ses droit ? Esque je peux le recevoir cher moi legalement ? merci de votre futur aide